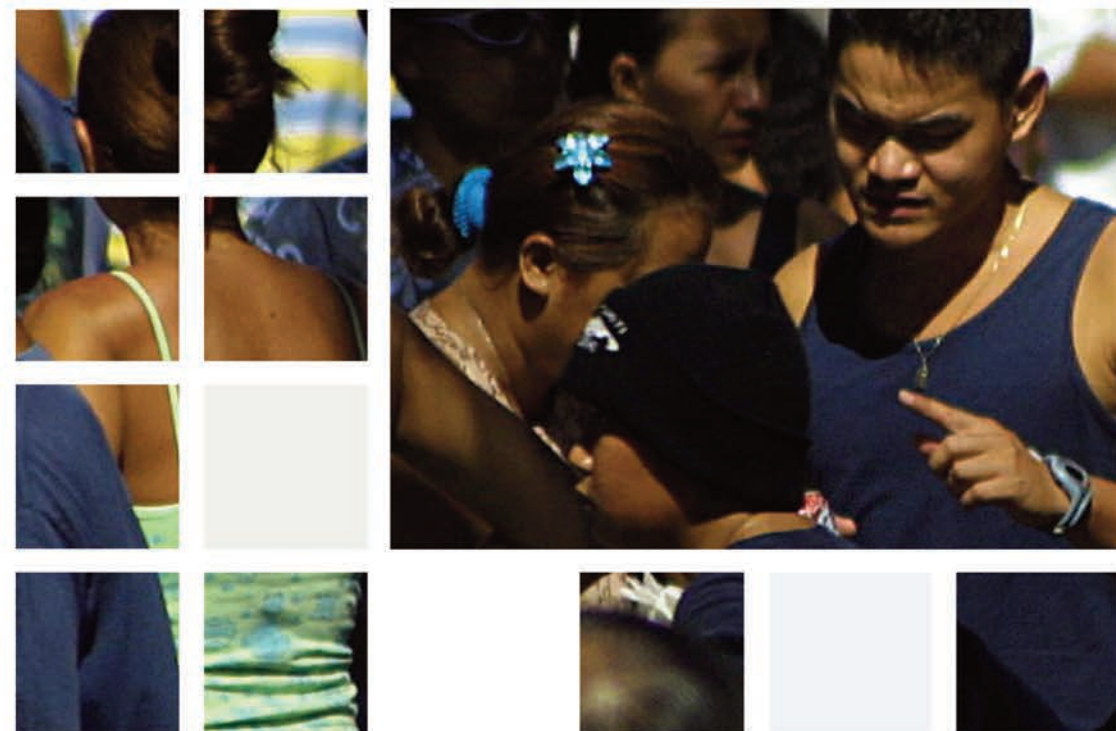


Points forts

06

De la Polynésie française

BILAN
DÉMOGRAPHIQUE 2017



AU 31 DÉCEMBRE 2017,
276 300 PERSONNES RÉSIDENT
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Par rapport au 31 décembre 2016, la population a augmenté de 950 personnes, soit + 0,3% en un an, une croissance plus faible que celle des années précédentes. L'accroissement de la population est ralenti par une natalité en baisse et le déficit migratoire. La baisse de la natalité est continue depuis 30 ans. L'accroissement de la population est lui aussi en baisse, au cours des années 90 la croissance atteignait 1,9 % par an en moyenne.

CHIFFRES CLÉS 2016 ET 2017

	Polynésie française		Métropole	
	2017	2016	2017	2016
Population au 31 décembre (milliers)	276,3	275,3	64 725	64 618
Accroissement (%)	0,3	0,6	0,2	0,2
Naissances en vie	3 820	3 969	730 000	745 000
Indice conjoncturel de fécondité	1,8	1,9	1,9	1,9
Âge moyen des mères	28,0	28,1	30,9	30,8
Décès	1 581	1 390	594 000	581 000
Espérance de vie à la naissance (en années)				
Hommes	74,0	74,5	79,4	79,3
Femmes	77,7	78,6	85,3	85,3
Taux de mortalité infantile (‰)	7,6	5,3	3,6	3,5
Mariages	1 254	1 487	228 000	227 000
Taux de nuptialité (‰)	4,5	5,4	3,5	3,5
Âge moyen au 1^{er} mariage				
Hommes	36,2	34,9	33,0	32,9
Femmes	33,0	32,5	31,4	31,2

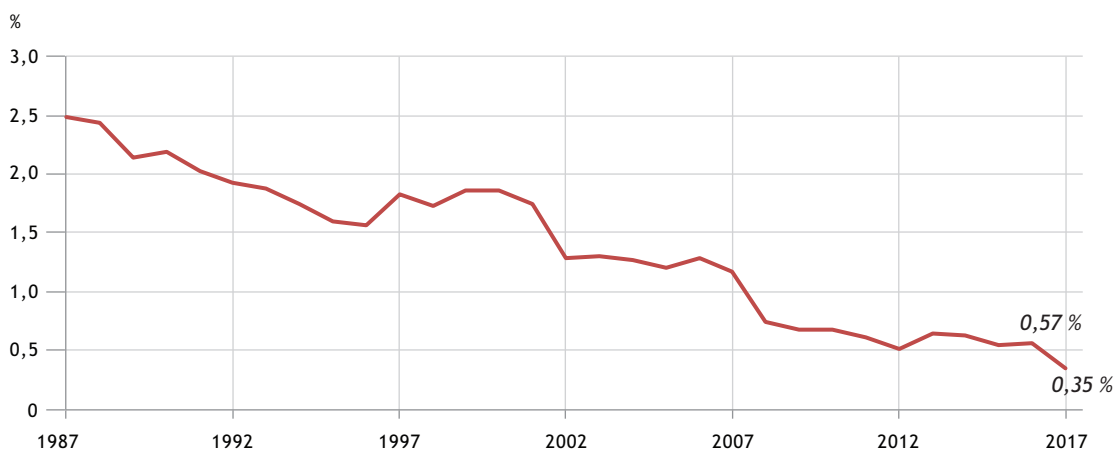
Sources : ISPF, INSEE - Recensements de la population et État civil

1 • ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

En 2017, 3 820 enfants sont nés (en vie) de mères résidentes et 1 581 résidents sont décédés. L'accroissement naturel, c'est-à-dire le solde entre les naissances et les décès, est donc de 2 239 personnes. Le solde naturel est en recul depuis 1988 ; après une stagnation entre 2005 et 2010, la baisse se poursuit.

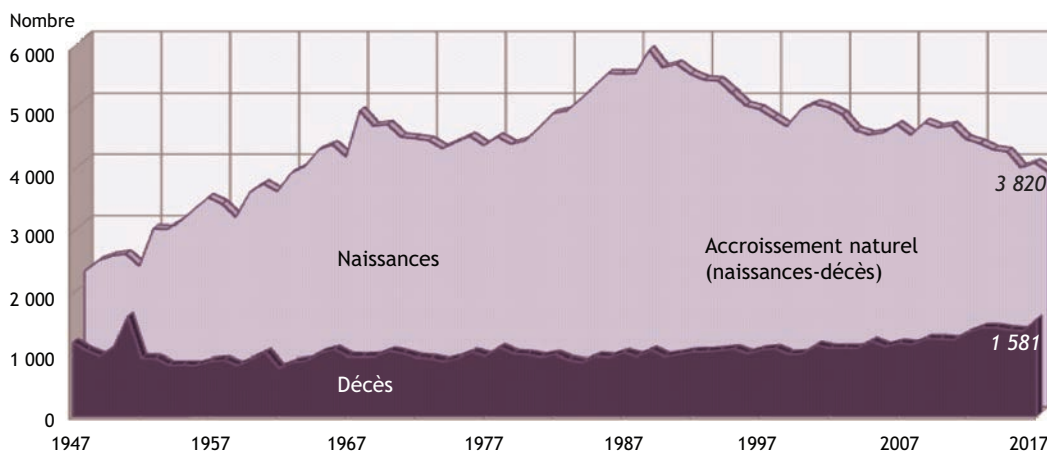
Le ralentissement démographique amorcé en 2002 se confirme, la croissance plus faible s'explique en partie par la baisse du solde naturel et en partie par le solde migratoire négatif (-1 100 personnes par an entre 2012 et 2017). Cependant, le déficit migratoire est moins important entre 2012 et 2017 qu'il ne l'était entre 2007 et 2012 (-1 500 personnes par an).

Graph.1 - TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DEPUIS 1987



Source : ISPF - État civil

Graph.2 - ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS

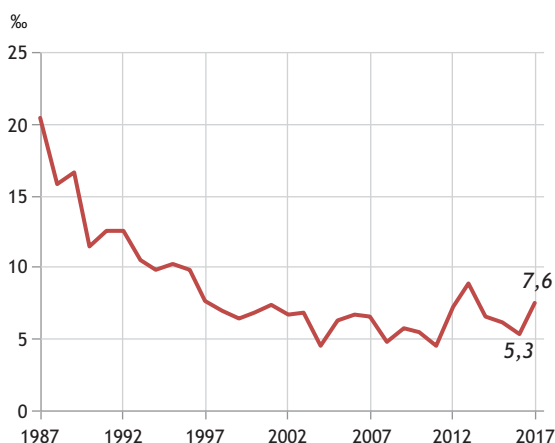


Source : ISPF - État civil

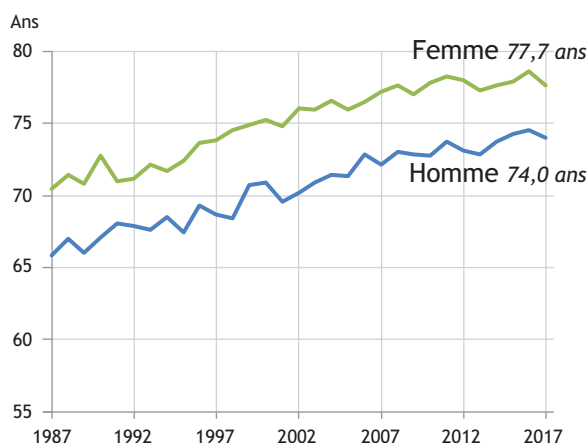
2. MORTALITÉ - ESPÉRANCE DE VIE

En 2017, 1 581 résidents sont décédés, ils étaient 1 390 en 2016. Le nombre de décès en constante augmentation est attribué à l'augmentation de la population. Le taux de mortalité (rapport entre le nombre de décès et la taille de la population) est constant ; depuis 1984 il oscille entre 4,3 ‰ et 5,7 ‰. Il est de 5,7 ‰ en 2017 et était de 5,1 ‰ en 2016. Avec 29 décès d'enfants de moins d'un an en 2017 et 21 en 2016, la mortalité infantile est dans la moyenne de cette dernière décennie, soit respectivement 7,6 et 5,3 enfants décédés avant leur premier anniversaire pour 1 000 naissances vivantes. Après avoir fortement diminué jusqu'en 2000, la mortalité infantile se stabilise depuis, avec des taux supérieurs à ceux de la France métropolitaine (3,6 décès pour 1 000 naissances en 2017).

Graph.3 - TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE



Graph.4 - ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE



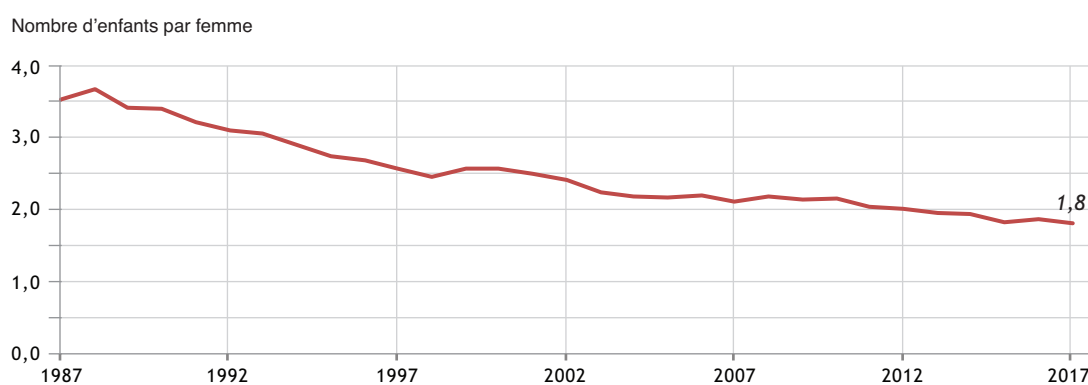
Source : ISPF - État civil

L'espérance de vie à la naissance des personnes résidant en Polynésie française atteint 74,0 ans pour les hommes et 77,7 ans pour les femmes. Si l'espérance de vie a augmenté régulièrement depuis plusieurs décennies, depuis 2011 cependant l'allongement de la durée de vie est moins marqué. L'espérance de vie en Polynésie française est inférieure à celle observée en France métropolitaine : de plus de 5 ans pour les hommes et de plus de 8 ans pour les femmes.

3• NATALITÉ - FÉCONDITÉ

En 2017, 3 820 bébés sont nés (vivants) de mères résidentes en Polynésie française, soit 152 de moins qu'en 2016, autant qu'en 2015 (3 888). Le nombre de naissances, qui était en baisse depuis 2011, est relativement stable ces trois dernières années, autour de 3 900 naissances par an. La diminution générale des naissances s'explique par l'émigration de jeunes adultes et surtout par la baisse progressive de la fécondité. L'indice conjoncturel de fécondité est passé en 2014 sous le seuil de deux enfants par femme en âge de procréer et continue de baisser pour atteindre 1,9 enfant par femme en 2016 et 1,8 en 2017, un chiffre record. En 2016 et 2017, la fécondité en Polynésie est inférieure à celle de la métropole, alors qu'elle était deux fois supérieure il y a deux générations. La crise économique survenue en Polynésie française depuis 2008 vient sans doute renforcer cette tendance à la baisse. L'âge moyen des mères à l'accouchement est de 28,1 ans en 2016 et de 28,0 ans en 2017, il est donc stable ces trois dernières années. Il était de 26,0 ans en 1990.

Graph.5 - ÉVOLUTION DE L'INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ

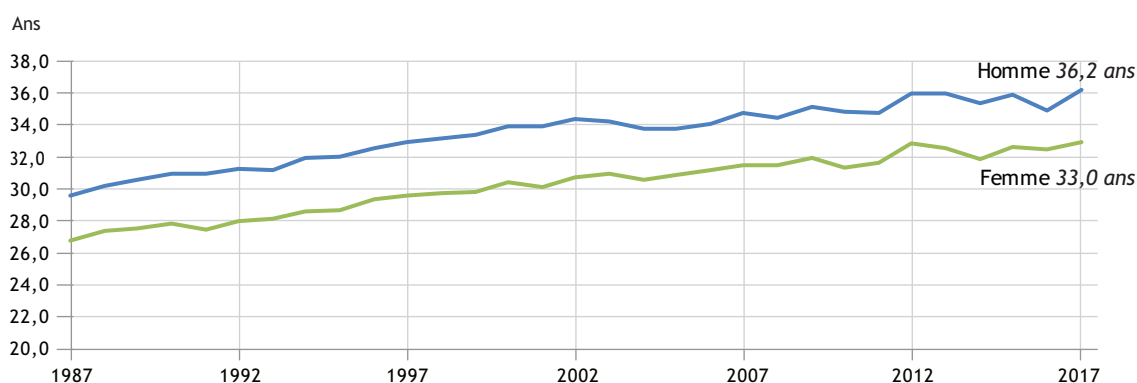


Source : ISPF - État civil

4• MARIAGE - NUPTIALITÉ

En 2017, 1 254 mariages de résidents ont été célébrés et en 2016, 1 487 mariages, soit en moyenne autant qu'entre 2014 et 2015. En 2017, le taux de nuptialité est de 4,5 ‰, il était de 5,4 ‰ en 2016, similaire à 2015. Malgré cette baisse en 2017, il reste supérieur à celui de la métropole. Le mariage intervient globalement de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2017, les femmes se marient pour la première fois en moyenne à 33,0 ans et les hommes à 36,2 ans, soit plus tard qu'en métropole.

Graph.6 - ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE PAR SEXE



Source : ISPF - État civil

ANNEXE : PRINCIPAUX INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ENTRE 1997 ET 2017

Année	Popula- tion au 31 déc.	Accrois- sement	Popula- tion moyenne	Nais- sances vi- vantes	Taux de nata- lité	Décès	Taux de morta- lité	Décès d'enfants de moins d'un an	Taux de mortalité infantile	Solde naturel	Accrois- sement naturel
Unité :	milliers	%	milliers	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰
2017	276,3	0,3	275,8	3 820	13,9	1 581	5,7	29	7,6	2 239	8,1
2016	275,3	0,6	274,5	3 969	14,5	1 390	5,1	21	5,3	2 579	9,4
2015	273,8	0,5	273,0	3 888	14,2	1 405	5,1	24	6,2	2 483	9,1
2014	272,3	0,6	271,4	4 151	15,3	1 441	5,3	27	6,5	2 710	10,0
2013	270,6	0,6	269,7	4 182	15,5	1 445	5,4	37	8,8	2 737	10,1
2012	268,8	0,5	268,2	4 284	16,0	1 360	5,1	31	7,2	2 924	10,9
2011	267,5	0,6	266,6	4 357	16,3	1 242	4,7	20	4,6	3 115	11,7
2010	265,8	0,7	264,9	4 580	17,3	1 261	4,8	25	5,5	3 319	12,5
2009	264,0	0,7	263,1	4 542	17,3	1 262	4,8	26	5,7	3 280	12,5
2008	262,2	0,7	261,3	4 629	17,7	1 168	4,5	22	4,8	3 461	13,2
2007	260,3	1,2	258,8	4 426	17,1	1 190	4,6	29	6,6	3 236	12,5
2006	257,3	1,3	255,6	4 591	18,0	1 134	4,4	31	6,8	3 457	13,5
2005	254,0	1,2	252,5	4 461	17,7	1 224	4,8	28	6,3	3 237	12,8
2004	251,0	1,3	249,4	4 426	17,7	1 106	4,4	20	4,5	3 320	13,3
2003	247,8	1,3	246,2	4 497	18,3	1 109	4,5	31	6,9	3 388	13,8
2002	244,6	1,3	243,1	4 759	19,6	1 108	4,6	32	6,7	3 651	15,0
2001	241,5	1,7	239,5	4 873	20,4	1 154	4,8	36	7,4	3 719	15,5
2000	237,4	1,9	235,2	4 933	21,0	1 020	4,3	34	6,9	3 913	16,6
1999	233,0	1,9	230,9	4 835	20,9	1 005	4,4	31	6,4	3 830	16,6
1998	228,8	1,7	226,9	4 564	20,1	1 102	4,9	32	7,0	3 462	15,3
1997	224,9	1,8	222,9	4 702	21,1	1 079	4,8	36	7,7	3 623	16,3

Sources : ISPF, INSEE - Recensements de la population et État civil

0,35 %

C'est l'accroissement de la population
entre 2016 et 2017.



DÉFINITIONS

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

DÉFINITIONS RELATIVES AUX NAISSANCES

Naissance : toute naissance survenue en Polynésie française fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Les naissances sont localisées au lieu de résidence de la mère. Les statistiques sont limitées aux naissances de mères résidant en Polynésie française (99,3 % des naissances).

Indice conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée. L'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité donne une mesure synthétique de l'évolution des taux de fécondité, indépendamment de la structure par âge de la population.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de fécondité : le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 49 ans sur l'année).

DÉFINITIONS RELATIVES AUX DÉCÈS

Espérance de vie à la naissance : l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen au décès, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux de mortalité : Rapport des décès à la population moyenne.

Taux de mortalité infantile : Rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes.

DÉFINITIONS RELATIVES AUX MARIAGES

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

SOURCES

État-civil : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfpf.

Recensement de la population : le recensement de la population a pour principaux objectifs, le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, six recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 17 août 2017.

Estimations annuelles de la population : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe et âge au 31 décembre de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF